

États financiers de

VISION MONDIALE CANADA

Exercice clos le 30 septembre 2020

VISION MONDIALE CANADA

Table des matières

Rapport des AUDITEURS indépendants	1
États financiers de Vision Mondiale Canada	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

Rapport des AUDITEURS indépendants

Au conseil d'administration de Vision Mondiale Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Vision Mondiale Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 septembre 2020;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 septembre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Page 2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



Page 4

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 8 décembre 2020

VISION MONDIALE CANADA

État de la situation financière

Au 30 septembre 2020, avec informations comparatives pour 2019

	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	51 456 982 \$	33 894 021 \$
Débiteurs	2 073 581	4 416 092
Charges payées d'avance	1 943 951	2 791 167
Effets à recevoir (note 3)	140 000	140 000
	<hr/>	<hr/>
	55 614 514	41 241 280
Placements (note 2)	3 428 529	8 842 585
Effets à recevoir (notes 3 et 7)	1 164 370	645 006
Immobilisations (note 4)	17 904 833	15 453 128
	<hr/>	<hr/>
	78 112 246 \$	66 181 999 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	10 414 887 \$	11 267 127 \$
Sommes à verser à des organismes affiliés (note 7)	908 437	1 121 739
Apports reportés (note 8)	40 651 961	27 516 340
Effets à payer (note 3)	290 000	140 000
	<hr/>	<hr/>
	52 265 285	40 045 206
Apports en capital reportés (note 9)	1 927 955	2 044 801
Effets à payer (note 3)	705 000	495 000
Actif net		
Investissement net dans les immobilisations (note 10)	15 976 878	13 408 327
Non affecté	4 787 950	7 843 987
Affecté à des fins de dotations	2 449 178	2 344 678
	<hr/>	<hr/>
	23 214 006	23 596 992
Engagements (note 17)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 20)		
	<hr/>	<hr/>
	78 112 246 \$	66 181 999 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

La présidente du conseil,



Le trésorier,



VISION MONDIALE CANADA

État des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2020, avec informations comparatives pour 2019

	2020	2019
Produits		
Promesses de dons (note 11)	175 618 505 \$	188 937 238 \$
Dons uniques (note 12)	41 984 300	43 061 459
Dons en nature (note 13)	116 222 467	116 393 201
Subventions (note 14)	59 766 193	63 665 445
Revenu de placement et autres produits (note 15)	780 023	950 200
	<u>394 371 488</u>	<u>413 007 543</u>
Charges		
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défenses	324 182 400	320 806 222
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	2 809 088	4 016 846
	<u>326 991 488</u>	<u>324 823 068</u>
Soutien		
Campagnes de financement	43 671 973	62 822 094
Administration		
Canada	19 635 513	20 770 409
International	4 560 000	4 683 000
	<u>24 195 513</u>	<u>25 453 409</u>
	<u>67 867 486</u>	<u>88 275 503</u>
	<u>394 858 974</u>	<u>413 098 571</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(487 486) \$</u>	<u>(91 028) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 septembre 2020, avec informations comparatives pour 2019

				2020	2019
	Investissements nets dans les immobilisations (note 10)	Non affecté	Affecté à des fins de dotations	Total	Total
Actif net à l'ouverture de l'exercice	13 408 327 \$	7 843 987 \$	2 344 678 \$	23 596 992 \$	23 629 020 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 962 822)	1 475 336	–	(487 486)	(91 028)
Dotations	–	–	104 500	104 500	59 000
Investissement dans les immobilisations, montant net	4 531 373	(4 531 373)	–	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice	15 976 878 \$	4 787 950 \$	2 449 178 \$	23 214 006 \$	23 596 992 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2020, avec informations comparatives pour 2019

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges	(487 486) \$	(91 028) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	2 084 528	2 163 877
Amortissement des apports en capital reportés	(116 846)	(116 846)
Gains à la vente d'immobilisations	(4 860)	(5 750)
Pertes non réalisées sur les placements	405 151	444 735
Gains réalisés à la vente de placements	(304 688)	(117 426)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Débiteurs	2 342 511	2 523 017
Charges payées d'avance	847 216	(380 290)
Créditeurs et charges à payer	(852 240)	(2 736 179)
Sommes à verser à des organismes affiliés	(213 302)	(1 023 766)
Apports reportés	13 135 621	1 715 713
	<u>16 835 605</u>	<u>2 376 057</u>
Activités de financement		
Ajouts d'effets à payer	500 000	205 000
Remboursement des effets à payer	(140 000)	(200 000)
Dotations	104 500	59 000
	<u>464 500</u>	<u>64 000</u>
Activités d'investissement		
Ajouts d'effets à recevoir	(519 364)	(725 527)
Encaissement de billets à recevoir	–	200 000
Réduction de valeur des effets à recevoir	–	370 525
Variation des placements, montant net	5 313 593	(247 167)
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	4 860	5 750
Acquisition d'immobilisations	(4 536 233)	(2 144 930)
	<u>262 856</u>	<u>(2 541 349)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie	17 562 961	(101 292)
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	33 894 021	33 995 313
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	<u>51 456 982 \$</u>	<u>33 894 021 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 septembre 2020

Activités de l'organisme

Vision Mondiale Canada (l'« organisme ») est un organisme humanitaire chrétien de secours, de développement et de défense constitué en vertu des lois du Canada à titre de société sans but lucratif sans capital-actions. L'organisme est enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada à titre d'œuvre de bienfaisance (numéro d'enregistrement 1193 04855 RR0001) et, par conséquent, est exempté de l'impôt sur le revenu, sous réserve du respect de certaines exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

Inspiré par des valeurs chrétiennes, l'organisme œuvre auprès des personnes les plus vulnérables partout dans le monde, en particulier les enfants. L'organisme est au service de tous, sans égard à l'âge, à la religion, à l'origine ethnique ou au sexe, notamment.

L'organisme fait partie d'une affiliation internationale d'entités de Vision Mondiale (« VM »), laquelle comprend VisionFund International (« VFI »), qui mène ses activités dans plus de 100 pays. Grâce à cette affiliation, l'organisme peut établir des liens avec les collectivités locales afin de subvenir à leurs besoins particuliers en vue de combattre la pauvreté et l'injustice et pour leur fournir les moyens de réaliser des changements durables à long terme.

L'organisme effectue des versements de fonds à World Vision International (« WVI ») qui à son tour fournit un soutien en matière de coordination à l'ensemble des organismes de VM en facilitant la mise sur pied et le suivi des programmes à l'étranger afin de veiller à ce que les fonds et les biens fournis par tous ceux qui soutiennent l'organisme soient utilisés de manière à en faire profiter directement les personnes les plus vulnérables du monde, en particulier les enfants. L'organisme prête également des fonds à VFI pour que cette dernière fournisse une aide financière à des particuliers et à des collectivités, ce qui leur permettra d'exploiter leur potentiel économique et de prospérer.

L'organisme reçoit l'appui de particuliers, d'entreprises et de gouvernements, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. L'organisme reçoit des dons affectés et non affectés; tous les dons affectés sont examinés avant d'être acceptés, l'organisme étant désireux de s'assurer qu'ils soient cohérents avec sa mission, ses objectifs, ses valeurs et ses priorités.

L'organisme et VM sont assujettis à un éventail de contrôles internes et externes, y compris des audits menés par des organismes de réglementation, afin de s'assurer que les produits sont utilisés aux fins prévues.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les principales méthodes comptables suivies dans le cadre de la préparation des états financiers sont résumées ci-après :

a) Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les produits assortis de conditions précises quant à leur utilisation (les apports affectés) sont reportés jusqu'à ce que les conditions soient remplies. Les produits qui ne sont assortis d'aucune restriction quant à leur utilisation sont constatés lorsqu'ils sont reçus. L'utilisation des produits tirés des subventions accordées par des gouvernements est assujettie à une vérification par ces derniers.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les dons en nature sont comptabilisés à la juste valeur de marché. Ils sont constatés uniquement si l'organisme en prend possession ou possession en droit et si l'organisme est le bénéficiaire d'origine du don, s'il œuvre en partenariat avec l'organisme qui est l'utilisateur final, ou s'il affecte l'apport aux programmes de VM. Les dons en nature multilatéraux sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont reçus par l'organisme. Les dons en nature des entreprises sont comptabilisés à titre de produits au moment où les biens sont expédiés à VM.

L'organisme est nommé bénéficiaire dans certains testaments. Dans certains cas, les legs comportent des accords de fiducie administrés par des tiers n'étant pas contrôlés par l'organisme. Les produits tirés de ces accords (intérêts ou capital) sont constatés au moment de leur réception.

Les dotations sont constatées à titre d'augmentations directes dans l'actif net. Elles doivent être conservées en permanence et seul le produit qui en découle peut servir au soutien des activités de l'organisme.

Le revenu de placement, qui est constaté selon la comptabilité d'exercice, inclut les intérêts créditeurs, les dividendes, les gains réalisés à la vente de placements et les variations des gains (pertes) non réalisé(e)s sur les placements.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Bénévolat

Les services fournis par des bénévoles ne sont pas reflétés dans les états financiers ci-joints, car il n'existe aucune méthode objective permettant de mesurer la valeur de ces services. Toutefois, de nombreux bénévoles ont consacré beaucoup de leur temps à l'organisme.

c) Répartition des charges

L'organisme comptabilise ses charges par programme et par fonction de soutien. Le coût de chaque programme et fonction de soutien est composé des coûts liés au personnel, aux matériaux, aux locaux et d'autres charges directement rattachées à la réalisation du programme et des fonctions de soutien (note 19).

i) Programmes

L'organisme participe à des programmes internationaux ainsi que des fonds liés à des programmes de sensibilisation et d'éducation du public. Les fonds remis à VM et à ses partenaires canadiens, ainsi que les autres charges engagées pour appuyer ces programmes, sont comptabilisés comme charges liées aux programmes, minorées des coûts connexes liés au soutien.

Certains dirigeants et employés remplissent diverses fonctions ayant trait aux programmes, aux campagnes de financement et à l'administration. Par conséquent, les salaires sont établis en fonction du temps consacré à ces activités. Les autres charges d'exploitation et les frais généraux, y compris les honoraires de professionnels et de conseil, les dépenses de publicité et de promotion, les frais de déplacement et les charges locatives ont également été répartis en fonction des avantages dont bénéficie chacun des programmes et des services de soutien. Les répartitions sont examinées tous les ans et elles sont mises à jour et appliquées prospectivement.

ii) Soutien

Les charges ont été engagées à des fins administratives et pour les campagnes de financement.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. L'organisme a choisi de comptabiliser ces investissements financiers à la juste valeur.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition de placements sont pris en compte dans la juste valeur inscrite à l'état de la situation financière et les coûts de transaction liés à la vente de placements sont passés en charges au cours de l'exercice où ils sont engagés. Les variations de la juste valeur sont présentées à l'état des résultats comme des gains ou des pertes non réalisés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indices de dépréciation. S'il existe un indice de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, aux taux annuels suivants :

Bâtiment	2,5 % - 20,0 %
Mobilier et agencements	10,0 % - 20,0 %
Systèmes informatiques	10,0 % - 33,3 %

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

1. Principales méthodes comptables (suite)

Lorsque les circonstances indiquent que les actifs ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou le potentiel de service associé à des actifs à long terme est inférieur à leur valeur comptable nette, les actifs à long terme, y compris les immobilisations, sont ramenés à leur juste valeur ou à leur coût de remplacement pour tenir compte des dépréciations partielles.

f) Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et les pertes découlant de ces méthodes de conversion sont inscrits au poste « Revenu de placement et autres produits » à l'état des résultats.

Les produits et les charges ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations.

g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice, y compris la ventilation des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Placements

	2020	2019
Placements à court terme	543 490 \$	737 944 \$
Obligations	1 247 750	3 234 918
Actions		
canadiennes	703 184	2 521 407
étrangères	934 105	2 348 316
	3 428 529 \$	8 842 585 \$

Les obligations ont un rendement à l'échéance variant de 1,00 % à 10,95 % (1,15 % à 10,95 % en 2019) et elles viennent à échéance entre novembre 2020 et juin 2027 (entre octobre 2019 et juin 2027 en 2019).

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

2. Placements (suite)

La gestion du risque a trait à la compréhension et à la gestion active des risques liés à toutes les activités de l'entreprise et au contexte d'exploitation connexe. L'organisme dispose de politiques et de procédures officielles qui établissent la répartition cible de ses actifs. En outre, ses politiques exigent que les placements fassent partie de catégories diversifiées et elles établissent des plafonds au chapitre de l'exposition à des placements individuels. Les placements sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt, au risque de marché et au risque de change. L'exposition à ces risques n'a pas changé depuis 2019.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des placements à court terme détenus par l'organisme. Ce dernier gère ce risque en détenant essentiellement des bons du Trésor et en échelonnant les échéances des placements qu'il détient.

b) Risque de marché

Le risque de marché résulte de la négociation de placements de titres de capitaux propres et à revenu fixe. Les fluctuations sur les marchés exposent l'organisme à un risque de perte. L'organisme atténue ce risque au moyen de contrôles qui lui permettent de surveiller et de limiter les niveaux de concentration.

c) Risque de change

Le risque de change découle des gains et des pertes attribuables aux fluctuations des taux de change des placements de titres de capitaux propres étrangers de l'organisme.

3. Effets à recevoir et à payer

Les effets à recevoir se composent de prêts non garantis consentis aux propriétaires de petites entreprises qui soutiennent les programmes d'investissement social internationaux. Ces prêts portent intérêt à un taux annuel qui se situe entre 3 % et 9 % (3 % et 9 % en 2019) tandis que le principal est exigible à l'échéance, ce qui aura lieu à différentes dates entre juillet 2021 et mai 2024 (entre juillet 2020 et mai 2024 en 2019).

Les effets à payer se composent d'emprunts obtenus de sympathisants visant à financer les effets à recevoir. Ces emprunts ne sont pas garantis et portent intérêt à un taux annuel qui se situe entre 0 % et 3 % (entre 0 % et 3 % en 2019). Le principal est exigible à l'échéance des emprunts, ce qui aura lieu à différentes dates entre novembre 2020 et novembre 2022 (entre juin 2020 et janvier 2022 en 2019).

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

4. Immobilisations

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	1 406 720 \$	– \$	1 406 720 \$	1 406 720 \$
Bâtiment	18 205 696	8 121 617	10 084 079	10 124 859
Mobilier et agencements	6 413 009	5 511 389	901 620	1 204 131
Systèmes informatiques	12 775 555	7 263 141	5 512 414	2 717 418
	38 800 980 \$	20 896 147 \$	17 904 833 \$	15 453 128 \$

Les systèmes informatiques comprennent 3 944 936 \$ relativement à des travaux en cours qui ne sont pas amortis actuellement (728 773 \$ en 2019).

5. Crédoiteurs et charges à payer

a) Sommes à remettre à l'État

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 120 090 \$ (120 791 \$ en 2019) au titre de sommes à remettre à l'État, ce qui comprend les montants à payer en ce qui a trait à la taxe de vente harmonisée et aux cotisations sociales.

b) Indemnités de départ

Au cours de l'exercice considéré, l'organisme a pris des mesures de restructuration afin d'améliorer sa viabilité et son efficacité et de répondre de manière proactive au contexte actuel de collecte de fonds, qui demeure difficile.

Cette restructuration comportait des indemnités de départ composées de retraites anticipées volontaires et de licenciements pour un montant total de 6 580 981 \$, inclut dans diverses charges d'exploitation à l'état des résultats. Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des indemnités de départ de 4 821 314 \$ à payer aux personnes auxquelles des montants convenus seront versés jusqu'en 2022.

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

6. Facilité de crédit

La facilité de crédit non garantie de l'organisme, laquelle n'entraîne aucuns frais, est constituée d'un emprunt d'exploitation d'un maximum de 5 000 000 \$. Les prélèvements sur cet emprunt d'exploitation portent intérêt au taux préférentiel de la banque et l'emprunt est remboursable à vue. Au 30 septembre 2020, l'organisme n'avait aucun solde sur cet emprunt d'exploitation (néant en 2019).

La facilité de crédit de l'organisme est garantie par un contrat de garantie générale.

7. Opérations et soldes entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'organisme a fourni à VM un financement en espèces de 171 484 426 \$ (161 884 342 \$ en 2019) et des dons sous forme de biens d'une valeur de 116 023 807 \$ (116 393 201 \$ en 2019). Au 30 septembre 2020, une somme de 908 437 \$ était à verser à VM (1 121 739 \$ en 2019). Ces sommes ne portent pas intérêt.

Au cours de l'exercice, l'organisme a fourni à VFI un financement en espèces de 102 504 \$ (71 639 \$ en 2019) et un financement sous la forme de prêts de 500 000 \$ (575 527 \$ en 2019). VFI n'a effectué aucun remboursement au cours de l'exercice (200 000 \$ en 2019).

En 2019, l'organisme a ramené la valeur de deux effets à recevoir à 1 \$ chacun. Il n'y a eu aucune réduction de valeur au cours de l'exercice à l'étude.

Au 30 septembre 2020, les effets à recevoir de VFI s'élevaient à 1 135 006 \$ (635 006 \$ en 2019) et les effets à recevoir de Vision Mondiale Kenya s'élevaient à 19 364 \$ (néant en 2019).

8. Apports reportés

Les apports reportés comprennent les promesses de dons reçues, les dons uniques et les subventions qui, au 30 septembre 2020, n'avaient pas encore été dépensés, comme l'indique le tableau qui suit :

	2019	Fonds reçus	Fonds constatés à titre de produits	2020
Promesses de dons reçues	21 989 888 \$	180 966 951 \$	175 618 505 \$	27 338 334 \$
Dons uniques	937 925	41 933 647	41 984 300	887 272
Subventions	4 588 527	67 604 021	59 766 193	12 426 355
	27 516 340 \$	290 504 619 \$	277 368 998 \$	40 651 961 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

9. Apports en capital reportés

	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 044 801 \$	2 161 647 \$
Moins les sommes amorties par imputation aux produits	116 846	116 846
Solde à la clôture de l'exercice	1 927 955 \$	2 044 801 \$

Les apports en capital reportés représentent la somme non amortie des dons reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est inscrit dans les dons uniques à l'état des résultats.

10. Investissement net dans les immobilisations

a) L'investissement net dans les immobilisations est calculé comme suit :

	2020	2019
Immobilisations	17 904 833 \$	15 453 128 \$
Sommes financées par des apports en capital reportés	(1 927 955)	(2 044 801)
	15 976 878 \$	13 408 327 \$

b) La variation de l'actif net investi en immobilisations est calculée comme suit :

	2020	2019
Excédent des charges sur les produits		
Amortissement des apports en capital reportés	116 846 \$	116 846 \$
Amortissement des immobilisations	(2 084 528)	(2 163 877)
Gains à la vente d'immobilisations	4 860	5 750
	(1 962 822) \$	(2 041 281) \$
Investissement dans les immobilisations, montant net		
Acquisition d'immobilisations	4 536 233 \$	2 144 930 \$
Produit net tiré de la vente d'immobilisations	(4 860)	(5 750)
	4 531 373 \$	2 139 180 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

11. Promesses de dons reçues

	2020	2019
Programmes de parrainage d'enfants	171 726 296 \$	184 711 888 \$
Autres	3 892 209	4 225 350
	175 618 505 \$	188 937 238 \$

12. Dons uniques

	2020	2019
Développement	30 533 480 \$	32 482 968 \$
Aide d'urgence	2 705 244	2 461 157
Autres	8 745 576	8 117 334
	41 984 300 \$	43 061 459 \$

13. Dons en nature

	2020	2019
Entreprises donatrices	13 997 446 \$	13 891 009 \$
Donateur multilatéral	102 225 021	102 502 192
	116 222 467 \$	116 393 201 \$

14. Subventions

	2020	2019
Gouvernement du Canada	21 848 880 \$	28 062 448 \$
Organismes multilatéraux, organismes de l'Organisation des Nations Unies et autres fondations	33 940 664	31 086 083
Autres	3 976 649	4 516 914
	59 766 193 \$	63 665 445 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

15. Revenu de placement et autres produits

	2020	2019
Revenu de dividendes	54 399 \$	71 170 \$
Intérêts créditeurs	690 591	975 063
Gains réalisés à la vente de placements	304 688	117 426
Pertes non réalisées sur les placements	(405 151)	(444 735)
Autres	135 496	231 276
	780 023 \$	950 200 \$

16. Régime de retraite

L'organisme administre un régime de retraite à cotisations déterminées. Les actifs du régime de retraite sont détenus séparément, dans un fonds administré de façon indépendante. La charge de retraite équivaut au montant des cotisations versées par l'organisme.

Les cotisations versées et passées en charges par l'organisme au cours de l'exercice se sont élevées à 1 763 111 \$ (1 970 910 \$ en 2019).

17. Engagements

L'organisme a obtenu du financement d'Affaires mondiales Canada pour soutenir ses projets dans divers pays. Le financement est tributaire des ententes, en vertu desquelles, dans certains cas, l'organisme est tenu de verser une contribution pour le ou les projet(s), selon un pourcentage établi, sous forme de trésorerie et(ou) de dons en nature. Les paiements futurs s'établissent comme suit au 30 septembre 2020 :

2021	2 706 689 \$
2022	355 379
2023	190 208
2024	125 208
	3 377 484 \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

17. Engagements (suite)

L'organisme a conclu certains contrats en vue de louer des locaux ainsi que du matériel de bureau. Les paiements minimaux futurs aux termes de contrats de location non résiliables s'établissent comme suit au 30 septembre 2020 :

2021	134 000 \$
2022	134 000
2023	127 000
2024	112 000
2025	112 000
Par la suite	364 000
	<hr/>
	983 000 \$

18. Collecte de fonds par voie de sollicitation

Les services d'entreprises spécialisées dans la collecte de fonds ont été retenus pour inciter, pour le compte de l'organisme, la population à faire des dons, principalement sous forme de promesses de dons. Au cours de l'exercice, 4 532 810 \$ (12 098 187 \$ en 2019) ont été versés à titre de rémunération à des tiers spécialisés dans la collecte de fonds.

19. Répartition des charges

Une partie des activités liées aux campagnes de financement et à l'administration, à savoir les services de bureau administratif, les technologies de l'information, les finances et les installations, apporte un soutien direct aux programmes. Elles ont été réparties comme suit :

	2020	2019
<hr/>		
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défense	2 629 093 \$	2 895 373 \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	1 388 547	1 983 947
	<hr/>	<hr/>
	4 017 640 \$	4 879 320 \$
<hr/>		
Soutien		
Campagnes de financement	(1 388 247) \$	(1 622 246) \$
Administration	(2 629 393)	(3 257 074)
	<hr/>	<hr/>
	(4 017 640) \$	(4 879 320) \$

VISION MONDIALE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

19. Répartition des charges (suite)

Une partie des activités liées aux programmes, en particulier les programmes de secours, de développement et de défense et les programmes de sensibilisation et d'éducation du public, se rapporte à des activités liées aux campagnes de financement et à l'administration. Ces activités ont été réparties comme suit :

	2020	2019
Soutien		
Campagnes de financement	1 123 210 \$	1 935 206 \$
Administration	645 773	311 380
	1 768 983 \$	2 246 586 \$
Programmes		
Programmes de secours, de développement et de défense	(881 419) \$	(903 949) \$
Programmes de sensibilisation et d'éducation du public	(887 564)	(1 342 637)
	(1 768 983) \$	(2 246 586) \$

20. Événement postérieur à la date de clôture

Au cours de l'exercice, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. Cette dernière a provoqué d'importantes répercussions financières, commerciales et sociales, ce qui a conduit divers gouvernements du monde entier, y compris ici au Canada, à adopter des mesures d'urgence.

Ces mesures ont eu une incidence négative sur les activités de l'organisme en raison de la réduction importante des collectes de fonds en personne, de la fermeture des bureaux, dont le personnel doit maintenant être en télétravail, à l'exception du personnel considéré comme fournissant des services essentiels, et de l'arrêt complet de tous les voyages, tant nationaux qu'internationaux.

Étant donné que la COVID-19 est en pleine évolution, sa durée et ses conséquences définitives ne sont pas connues à l'heure actuelle, et il n'est donc pas pratique d'évaluer ou de déterminer à l'heure actuelle les conséquences financières futures sur l'organisme.

21. Information comparative

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin de se conformer à la présentation des états financiers adoptée au cours de l'exercice considéré.